



MENTIONS LÉGALES

<http://www.renault.fr/zoe>

**« RENAULT ZOE À PARTIR DE 169 €/MOIS (1) TOUT COMPRIS (2)
LOCATION DE BATTERIE INCLUSE
LOCATION LONGUE DURÉE SUR 37 MOIS.
1^{er} LOYER DE 3 196 €
BONUS ÉCOLOGIQUE DÉDUIT. »**

Modèle présenté : ZOE Zen avec options à 229€/mois avec un 1er loyer de 3 196€

(1) Exemple pour ZOE Life, en Location Longue Durée sur 37 mois / 15 000 km incluant un premier loyer de 3 196 € (6 300 € de bonus écologique déduits), 36 loyers de 120 € par mois sous réserve d'acceptation par Diac SA – SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. À cela s'ajoutent 37 loyers de 49 € par mois pour la location de batterie Diac Location - SIREN 329 892 368 RCS Bobigny. Restitution du véhicule en fin de contrat avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 31 décembre 2014 dans le réseau Renault participant. (2) Offre incluant la location de la batterie, la prise Green Up™ Access de Legrand et son installation par Proxiserve sur la base d'un montant maximum de 513 € TTC.

« 0 bruit, 0 émission »

Dans l'ensemble du site, par « 0 bruit », il faut comprendre zéro bruit moteur et par « 0 émission », nous entendons zéro émission de CO₂ à l'usage (hors pièce d'usure).

« 100/150 km d'autonomie réelle »

En situation réelle, sur un parcours périurbain, on peut réaliser généralement autour de 100 km en saison froide et de 150 km en saison tempérée. L'autonomie réelle évolue selon la vitesse, le dénivelé des routes, le style de conduite et l'usage du chauffage ou de la climatisation. Selon la norme européenne homologuée en cycle NEDC, l'autonomie moyenne théorique est de 210 km et de 195 km avec l'option jantes 17". Plus d'informations sur www.renault.fr

« TESTEZ VOS TRAJETS QUOTIDIENS » :

Cette application permet :

1. De tester si vos itinéraires sont réalisables avec le véhicule Renault Z.E. sélectionné en fonction des saisons, du lieu d'utilisation de votre véhicule.
Les résultats peuvent être très différents sur un même trajet selon le sens choisi (A vers B ou B vers A). Par conséquent, si vous envisagez d'utiliser votre véhicule électrique pour vous rendre à votre travail par exemple, nous vous invitons à tester ce véhicule sur votre trajet aller et sur votre trajet retour. Pour cela, vous pouvez faire la simulation sur le trajet aller puis sur le trajet retour.
2. D'afficher l'autonomie restante le cas échéant.
Il s'agit d'une estimation d'autonomie calculée sur la base des paramètres pris en compte sur l'itinéraire sélectionné (température, distance et temps de trajet, vitesse, relief).
Cette estimation vous indique que vous pouvez faire le nombre de kilomètres affichés dans ces conditions et selon ces paramètres uniquement. Par conséquent, si vous voulez effectuer un autre trajet à l'issue de ce premier trajet (par exemple, le retour), nous vous invitons à refaire la simulation pour vous assurer qu'il est envisageable avec l'autonomie initialement affichée.
3. De trouver des conseils d'éco conduite pour améliorer l'autonomie de votre Renault Z.E.
4. D'estimer les économies en Euros (hors coûts des loyers mensuels liés à la location de la batterie) par rapport à un véhicule essence ou diesel préalablement choisi.
5. D'estimer les gains en rejets de CO2 liés à l'utilisation de Renault ZOE par rapport à un véhicule essence ou diesel préalablement choisi.

Comment est calculée mon autonomie ?

L'autonomie estimée prend en compte les paramètres et facteurs suivants :

1. Un départ du véhicule avec la batterie pleine à 100% :
Tous les calculs d'itinéraires sont calculés avec une batterie pleine au départ.
2. Les normales de températures observées sur chaque saison * (moyennes de mini et maxi des périodes hivernales et estivales, constatées sur les lieux de l'itinéraire) :
Sont donc pris en compte les paramètres sensibles à la température extérieure comme entre autres la résistance de l'air, les frottements des pneus sur la route, l'énergie disponible et le rendement de la batterie de traction et le cas échéant, l'utilisation du chauffage ou de la climatisation (réglage 21°C).

* *Source : www.wunderground.com.*

3. Les distances et temps de trajets sur chaque type de routes et de tronçons composant l'itinéraire* :

Sont donc pris en compte les paramètres sensibles à la vitesse comme entre autres la résistance de l'air, les frottements des pneus sur la route, les rendements du moteur et de la batterie de traction, mais aussi sensibles au temps de trajet comme l'utilisation des auxiliaires, du chauffage ou de la climatisation. Ainsi, les estimations de temps de trajet prennent en compte l'état du trafic au moment du calcul.

* *Source : Google Maps.*

4. Le relief propre au lieu du trajet et donc les montées et les descentes composant l'itinéraire* :

L'autonomie restante est calculée par rapport aux caractéristiques (vitesse, pente, etc.) propres à l'itinéraire qui vient d'être réalisé. En conséquence, un itinéraire avec un fort dénivelé entre le départ et l'arrivée peut amener à un affichage d'autonomie restante très élevé (descente en permanence), ou au contraire, très réduit (montée en permanence). Cet affichage ne peut donc que traduire ce qu'il est encore possible de parcourir en réitérant strictement le même trajet (en descente ou en montée).

* *Source : Google Maps.*

5. Un style de conduite donné* :

Les niveaux d'accélération fonction de la vitesse qui ont été retenus pour les calculs d'autonomie sont dits « moyens », c'est-à-dire réalisés à partir d'une moyenne de conducteurs conduisant dans des conditions normales plus représentatives de la majorité des utilisateurs (ont été exclues de notre échantillon de test les personnes qui adoptent une conduite sportive ou qui pratiquent l'éco conduite). Par conséquent, une conduite sportive ou saccadée sur l'itinéraire choisi aura pour conséquence de faire baisser significativement l'autonomie estimée par l'application. A contrario il est possible d'optimiser substantiellement l'autonomie calculée en adoptant une conduite souple et en appliquant les bonnes pratiques de l'éco conduite.

* *Source : Tests internes Renault*

6. Un poids du véhicule Renault ZOE donné :

L'hypothèse retenue est la masse à vide en ordre de marche propre à Renault ZOE (niveau d'équipement moyen) à laquelle il est ajouté une charge de 150 kg pouvant représenter plusieurs cas de figures : 2 adultes avec ou sans bagage, 1 adulte + 2 ou 3 enfants par exemple.

Comment améliorer mon autonomie avec l'éco-conduite ?

1. Adaptez votre vitesse aux conditions de circulation
 - plus vous roulez vite, plus vous consommez et donc plus votre autonomie baisse rapidement
 - par exemple, sur autoroute, le fait de rouler à 110km/h au lieu de 130km/h permet de gagner environ 40% d'autonomie
 - dosez votre appui sur la pédale d'accélérateur en fonction du relief de votre parcours
 - sur le plat, maintenez autant que possible une vitesse constante
 - en descente, soulagez la pédale d'accélérateur
 - en montée, ne cherchez pas à tout prix à maintenir votre vitesse
2. Accélérez à bon escient : anticipez les conditions de trafic pour adopter une conduite souple
 - Par exemple, évitez les accélérations trop appuyées mettant l'économètre dans la zone orange. L'économètre est un indicateur de consommation d'énergie instantanée dont l'aiguille passe de la zone bleu (récupération d'énergie) à la zone orange (forte consommation d'énergie)
 - Ne forcez pas vos accélérations
 - A la différence du véhicule thermique, avec l'absence de bruit et de vibrations, le véhicule électrique ne permet pas d'identifier les accélérations trop brutales.
3. Pensez à anticiper afin de limiter les freinages et profitez de la récupération d'énergie à la décélération pour recharger votre batterie.
 - Gardez en tête que la meilleure façon d'économiser de l'énergie est de ne pas en dépenser.
 - Par exemple, anticipez les mouvements des autres véhicules pour éviter d'accélérer pour freiner ensuite.
 - Quand vous devez ralentir ou vous arrêter, utilisez la récupération d'énergie (zone bleue de l'économètre).
 - Par exemple, si vous voyez un feu rouge à 300m, soulagez la pédale d'accélérateur afin d'anticiper le passage au vert et laisser aux autres véhicules le temps de démarrer.
4. Pensez à utiliser le pré-conditionnement. Il vous permettra de préserver votre autonomie. Utilisez raisonnablement le chauffage et la climatisation en roulant.
 - Utilisez raisonnablement le chauffage et l'air conditionné
 - Par exemple, en été, programmez une température de 22-23°C plutôt que 21° dans l'habitacle.

- Par exemple, en été par vitesse faible (ville...) préférez ouvrir la vitre plutôt que mettre en route la climatisation.
- Par exemple, en hiver, programmez une température de 19-20°C plutôt que 21° dans l'habitacle.
- Utilisez la fonction de pré-conditionnement lorsque le véhicule est branché sur une borne de charge : l'énergie ainsi utilisée pour chauffer ou refroidir l'habitacle est prélevée sur le réseau et non sur la batterie
- En été, quand la fonction de pré-conditionnement n'a pas pu être utilisée et que le véhicule est resté garé au soleil, roulez quelques minutes toutes vitres ouvertes pour faire sortir la chaleur de l'habitacle avant de refermer les vitres et d'enclencher la climatisation.

5. Conseils généraux

- Vérifiez régulièrement la pression de vos pneus.
- Otez tous les objets dont vous ne vous servez pas et dont les frottements sont susceptibles de diminuer votre autonomie (galerie, coffre de toit...)
- L'utilisation d'auxiliaires électriques (GPS, radio, I-Pod...) n'a que peu d'influence sur l'autonomie du véhicule au regard des quatre autres paramètres principaux que sont la topographie du parcours, la vitesse, l'utilisation de la climatisation et du chauffage et le style de conduite.
- L'autonomie affichée au tableau de bord est calculée en fonction : de l'état de la charge de la batterie et de l'historique de roulage des derniers 200km
- Des seuils d'alerte sont programmés pour vous prévenir lorsque l'autonomie de votre Renault Z.E. s'approche de zéro : '- un 1er niveau d'alerte lorsqu'il reste 12% de charge, '- un 2nd niveau d'alerte lorsqu'il reste 4% de charge
- Dans la mesure du possible, privilégiez un stationnement sous abri.
- En conditions froides chargez dès que possible même si la charge restante de votre Renault Z.E. vous permet de faire le trajet suivant.

Comment est estimé mon temps de recharge ?

Le temps de recharge de ZOE a été calculé en prenant en compte les paramètres suivants :

- une charge standard complète de 16A sur une Wall-Box*
- une durée moyenne de 8h

*Wall Box : boîtier mural de recharge domestique préconisé pour la recharge régulière.

Temps de chargement en heures	MODES DE CHARGEMENT		
	Charge standard	Charge accélérée	Charge rapide
ZOE	6 à 9h	80% en 1h	80% en 30min

Pour plus d'informations, consultez notre brochure.

Comment est calculé le coût en électricité ?

Les estimations d'économies prennent en compte :

1. Une consommation d'Énergie (kWh) à la prise électrique lors de la recharge de Renault ZOE.

Cette Consommation à la prise est déterminée à partir de :

L'énergie batterie de traction utile (kWh) pour réaliser l'itinéraire avec Renault ZOE et dans les conditions choisies par l'utilisateur.

Un rendement de charge moyen correspondant une puissance de charge prédéterminée par défaut

2. Un Tarif moyen du kWh en France à l'instant t*

* *Source : offre Tarif « Bleu » d'EDF*

3. Une consommation en l/100km du véhicule thermique auquel le véhicule Renault ZOE est comparé qui est fonction de la vitesse moyenne de l'itinéraire*.

Cette consommation étant moyennée, il n'est pas impossible de consommer plus ou moins que l'estimation donnée sur l'itinéraire testé en fonction de votre conduite et de votre véhicule. Nous ne pouvons que conseiller de refaire le calcul d'économies si vous connaissez la consommation exacte de votre véhicule sur le trajet testé.

* *Source: Moyennes de consommation issues de déclarations d'enquêtes réalisées auprès d'une clientèle automobile française, dont les véhicules sont de gammes diverses, de motorisations essence ou diesel, et de toutes marques généralistes confondues*

4. Un prix du litre de carburant Gasoil et SP95 à l'instant t*.

Source :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/energie/petrole/se_cons_fr.htm

Pour obtenir un bilan économique plus complet, intégrer le coût de la location de la batterie. Voir les exemples ci dessous.

Quels sont nos tarifs de location de batterie ?

Nos tarifs de location incluent :

1. la location de la batterie selon vos besoins (kilométrage, durée d'engagement)
2. des avantages destinés à vous simplifier la vie électrique :
 - L'assistance toutes pannes 24/24h – 7/7jours
 - La capacité de la batterie garantie à hauteur de 75% de la capacité initiale pendant toute la durée du contrat
 - Une prise en charge par Renault du cycle de vie de la batterie dont son recyclage.

Vous trouvez ci-dessous des exemples de prix de locations de batterie sur 36 mois :

Choisissez la formule de location batterie qui vous va le mieux :

Renault a choisi la technologie batterie Lithium ion pour équiper la gamme de véhicules Renault Z.E., la plus performante et la plus endurante des technologies. La batterie n'a pas d'effet mémoire, elle peut donc être rechargée à tout moment quel que soit le niveau d'autonomie restant.

La batterie est en location donc Renault assure tout le cycle de vie de la batterie, de la fabrication au recyclage. A partir de 49eur/mois*, la location de batterie est à comparer avec vos dépenses de carburant et comporte de nombreux avantages.

Des performances toujours au meilleur niveau et une tranquillité d'esprit assurée.

- Dans le cadre de votre contrat de batterie vous avez l'assurance de disposer à tout instant d'une batterie en parfait état de fonctionnement avec une capacité de charge suffisante, toujours supérieure à 75% de la capacité initiale.
- Bénéficiez gratuitement d'une assistance toutes pannes y compris pannes d'énergie. Si vous tombez en panne d'énergie vous serez pris en charge et rapatrié à votre point de charge principal dans un rayon de 80km, et ce 7j/7j , 24h/24h.
- Lors de la revente de votre véhicule, vous ne subissez pas la décote de la batterie puis que vous ne revendez que le véhicule. Vous dénoncez votre contrat de location de batterie et c'est votre acquéreur qui signe un nouveau contrat de location.
- Profitez de conseils personnalisés sur la formule en fonction de votre kilométrage annuel et de la durée de souscription que vous souhaitez et ajustez-la à tout moment à l'évolution de vos besoins.*

*Jusqu'à 3 mois avant l'échéance prévisionnelle de votre contrat de location de batterie, valable sous conditions.

Grille de location de batterie

Le prix de la location de batterie dépend de votre durée d'engagement et du kilométrage que vous parcourrez. Choisissez la formule de location batterie qui vous va le mieux.

A partir de 49eur/mois pour 1250km par trimestre, la grille Z.E. Access s'applique aux conducteurs dont le kilométrage est restreint. (offre réservée aux clients particuliers pour la commande d'une ZOE neuve à partir du 1/01/2014)

La grille Z.E. Flex, à partir de 79 eur/mois pour 12 500km/an, vous offre la possibilité d'ajuster votre engagement de kilométrage au cours de votre contrat.

Durée du contrat	Z.E ACCESS kilometrage	Z.E. FLEX Kilométrage annuel			
	1 250 km /trimestre civil Environ 5000km/ an	Jusqu'à 12 500 km	15 000 km	17 500 km	20 000 km
36 mois & plus	49 €	79 €	86 €	94 €	102 €
24 mois	59 €	89 €	96 €	104 €	112 €
12 mois	69 €	99 €	106 €	114 €	122 €
km supplémentaire	20ct TTC Bilan et facturation de la sur- consommation kilométrique sur la base de 1 250 km/trimestre civil	5ct TTC			

Retrouvez toutes nos offres de location de batterie sur www.renault.fr.

Comment est calculé le bilan de CO2 ?

Les estimations de gain d'émission de CO2 pendant le roulage prennent en compte :

Les émissions de CO2 calculées à partir de la consommation en l/100km du véhicule thermique auquel le véhicule Renault ZOE est comparé qui est fonction de la vitesse moyenne de l'itinéraire.

Les facteurs de conversion d'énergie et d'émission * qui sont issus de la conversion litre de carburant / masse de CO2 utilisée dans la méthode bilan carbone (liée uniquement à la combustion) de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, destinée aux entreprises et collectivités.

La consommation en l/100 étant moyennée, il n'est pas impossible de consommer plus ou moins que l'estimation donnée sur l'itinéraire testé en fonction de votre conduite et de votre véhicule. Nous vous conseillons de refaire le calcul CO2 si vous connaissez la consommation exacte de votre véhicule sur le trajet testé.

Ne sont pas pris en compte ici les émissions dites du puits à la roue (hors roulage), c'est-à-dire les émissions de CO2 liées d'une part à la production d'électricité pour la recharge de Renault ZOE (dépendantes fortement de la source de production, très faibles en France puisqu'elles sont issues de la production nucléaire) et d'autre part à l'amont du réservoir de

carburant pour un véhicule essence ou diesel (Extraction du pétrole, raffinage, transport, distribution, etc.).

* Source : Données extraites du rapport INRETS/ADEME de décembre 2008 et établies d'après 'Guide des facteurs d'émissions de la Méthode Bilan Carbone', ADEME 2007

Quels véhicules avons-nous utilisé pour obtenir ces résultats ?

Véhicule	Version	Option	Compléments
ZOE	Zen	-	Range OptimizEr en série (pompe à chaleur, freinage récupératif de nouvelle génération et pneus 16"
VEHICULES DE REFERENCE			

Remarques importantes sur la pertinence des résultats

RENAULT NE POURRAIT ETRE TENU RESPONSABLE DES ERREURS D'ESTIMATIONS LIEES :

1- AUX CALCULS DE DISTANCES ET TEMPS DE TRAJETS DONNES PAR GOOGLE MAP

2- A LA PRECISION DE L'INFORMATION ALTITUDE FOURNIE PAR GOOGLE MAP

3- AUX EVENTUELLES ERREURS DE DOCUMENTATIONS DE LA BASE METEO DU SITE

WWW.WUNDERGROUND.COM.

4- AUX PRIX DES CARBURANTS ET TARIFS DE L'ELECTRICITE S'ILS ETAIENT AMENES A EVOLUER INOPINEMENT.